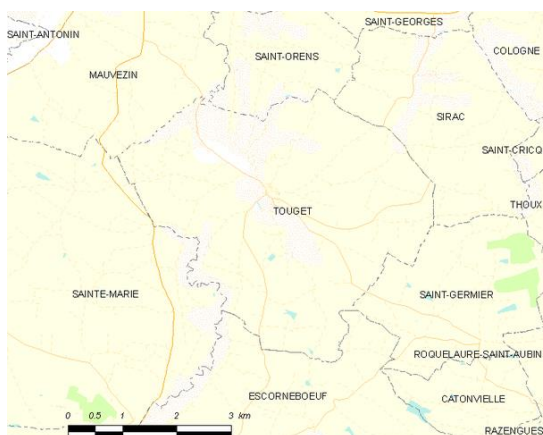


## PROJET PEDAGOGIQUE 2019 - 2020

Structure : ALAE TOUGET

### Introduction



Touget est une commune française située dans le département du Gers en région Occitanie. Ses habitants sont appelés les Tougetois.

Cette commune compte une population totale de 515 habitants pour 17,72 km<sup>2</sup>.

La Communauté de Communes Bastides de Lomagne propose aux familles un service d'Accueil de Loisirs Associé à l'Ecole (ALAE). Ce service prend en charge les élèves matin et soir avant et après le temps scolaire sur les sites de Cologne, Encausse, Mauvezin, Monfort, Saint-Clar, Solomiac, Touget et Tournecoupe.

Le Centre de Loisirs accueille les enfants âgés de 3 à 12 ans scolarisés dans les écoles de TOUGET et ESCORNEBOEUF qui sont rassemblées par un Regroupement Pédagogique Intercommunal.

La Caisse d'Allocations Familiales (CAF) contribue financièrement à son fonctionnement, mise en œuvre dans le cadre d'une Convention Territoriale Globale (CTG).

Le projet pédagogique est élaboré en concertation avec l'équipe d'animation.

Celui-ci s'inscrit dans le Projet Educatif de Territoire (PEDT) construit avec les différents intervenants, avec aux cotés de la CAF, les services de l'état, l'Education Nationale avec l'inspection de l'Education Nationale, le département avec les transports scolaires, les enseignants, les représentants de parents d'élèves et le milieu associatif.

### Pour qui ?

L'Accueil de Loisirs a pour mission d'accueillir tous les enfants inscrits par leurs familles les matins et soirs des jours d'écoles (ALAE) ainsi que les mercredis toute la journée (ALSH),

Les enfants peuvent ainsi participer à des activités manuelles, sportives et culturelles de façon ludique, proposées par l'équipe d'animation, permettant l'éveil, la découverte l'épanouissement, et ce au sein du groupe, faisant découvrir la notion de vivre ensemble.

L'accueil des enfants en situation de handicap :

"Les États parties reconnaissent que les enfants mentalement ou physiquement handicapés doivent mener une vie pleine et décente, dans des conditions qui garantissent leur dignité, favorisent leur autonomie, facilitent leur participation active à la vie de la collectivité".(Article 23 de la Convention Internationale des

droits de l'enfant du 20 novembre 1989)

La collectivité souhaite favoriser l'accès de tous les enfants sur le temps périscolaire et périscolaires. Cette démarche de mixité des publics répond à une demande des mineurs et de leurs familles. Elle permet à tous les participants, l'apprentissage de la solidarité dans le respect de la diversité et des différences. L'accueil du mineur en situation de handicap ou atteints de troubles de la santé doit être préparé et accompagné par toutes les parties éducatives de son entourage.

Dans ce sens la CC Bastides de Lomagne est signataire de la charte du Réseau Grandir Handi'férence.

Chaque situation étant particulière, il nous paraît important de rencontrer la famille au préalable afin de recevoir toutes les consignes pour la vie quotidienne de leur enfant pour en mesurer l'importance et pouvoir les retransmettre aux équipes.

Le directeur s'engage à transmettre les informations nécessaires au fonctionnement quotidien à ses équipes. Des rencontres régulières entre la famille et le directeur, peuvent se faire afin d'adapter le fonctionnement à l'évolution et aux besoins de l'enfant afin de construire une relation de confiance entre la famille et l'équipe.

Dans cette démarche inclusive, l'enfant porteur de handicap est intégré au groupe il n'est pas différencié, la diversité est la norme.

L'équipe d'animation doit assurer pour les enfants en situation de handicap :

- Un accueil et un fonctionnement ritualisés afin de rassurer l'enfant
- Aider l'enfant à gérer ses angoisses et rassurer les autres enfants
- La communication orale doit être privilégiée et les consignes doivent être courtes et simples
- Respecter son rythme
- Respecter sa personne et sa dignité
- Prendre en compte ses besoins spécifiques
- Lui permettre de partager ses loisirs avec les autres
- Lui permettre de se sentir en sécurité physique et affective
- Lui permettre de vivre des situations favorisant son autonomie
- Lui permettre d'intégrer les mêmes règles que les autres
- Lui permettre de prendre du plaisir
- Lui permettre de participer à des activités ou à des aventures
- Lui permettre de se sentir reconnu dans ses capacités
- Nommer un référent

Grâce aux subventions de nos partenaires, comme la CAF, elles nous permettent d'accueillir et d'inclure les enfants en situation de handicap pendant les temps périscolaires et extra-scolaires.

#### Equipe d'animation, moyens humains :

L'équipe d'animation est composée de 2 personnes : Sylvie ROUX diplômée du BAFA et Pascale BAX diplômée du CAP petite enfance et BAFD.

Locaux : Le local de l'ALAE et ALSH qui fait partie intégrante des locaux scolaires, ainsi que toutes les salles ou infrastructures annexes, comme la cour, le préau, la salle de la cantine, le city park.

Journée type :

ALAE (lundi, mardi, jeudi, vendredi)	ALSH (mercredi)
<p><b>7h30- 8h45 :</b> Ouverture et accueil échelonné des enfants jusqu'à 8h45. Durant ce temps, des activités ou bien des jeux de sociétés sont proposés.</p> <p><b>16H30 - 19h :</b> Accueil et goûter Activité extérieure ou intérieure Activité manuelle Jeux de société ou jeux libre sont proposés aux enfants Départ échelonné des enfants</p>	<p><b>7h30 :</b> Accueil des enfants</p> <p><b>10h :</b> Début des activités Deux groupes sont mis en place</p> <ul style="list-style-type: none"><li>• Moins de 6 ans</li><li>• Plus de 6 ans</li></ul> <p><b>11h30 :</b> Temps libre</p> <p><b>12h :</b> Passage aux sanitaires puis le repas est servi à la cantine. Préparer par un cuisinier avec des produits frais et Bio.....</p> <p><b>13h :</b> Temps de jeux libre</p> <p><b>13h30</b> départ à la sieste pour les plus jeunes et début de l'activité pour les plus grands.</p> <p><b>15h30 :</b> l'animateur qui s'occupe de la surveillance de la sieste, réveille les plus jeunes</p> <p><b>16h :</b> le goûter</p> <p><b>16h30 :</b> poursuite de l'activité du jour puis rangement ou jeux sportifs à l'extérieur</p> <p><b>17h30-18h30 :</b> Jeux de sociétés ou jeux libre sont proposés aux enfants.</p>

Modalités d'inscription :

Afin que l'encadrement soit adapté au nombre d'enfants, comme le stipule la réglementation en vigueur, les familles doivent inscrire les enfants

- Pour le temps Périscolaire, les familles doivent inscrire leurs enfants en début d'année ; sauf présence exceptionnelle de l'enfant qui doit être signalée en début de semaine.
- Pour le mercredi : nous demandons aux parents d'inscrire les enfants la semaine précédente la venue de l'enfant au centre de loisirs, et ce jusqu'au lundi dernier délais.

OBJECTIFS EDUCATIFS	OBJECTIFS GENERAUX	OBJECTIFS OPERATIONNELS	OBJECTIFS DU PROJET D'ACTIVITE	EVALUATION
Développer les sorties du centre vers d'autre univers	*Accrobranche * Piscine *Découvrir d'autre centre (Mauvezin, ST Clar) * Découverte des lieux historique (musée, château, ville fortifiée, etc ...)	*Sortie en bus *Organiser un petit livre sur ces découvertes et exprimer son ressenti sur ses activités.	*Apprendre aux enfants à aimer et apprécier ses sorties. * Savoir partager avec ses camarades la même sortie pour mieux accepter l'autre et avoir une complicité entre eux.	*Nombre d'enfants participants
Pratiquer des activités physiques et sportives et Transmettre les règles d'hygiène et de santé	* Découvrir des sports * Comprendre et appliquer les règles d'hygiène * Sensibiliser les enfants à l'équilibre alimentaire	* Proposer des activités et jeux sportifs connus et méconnus * Accompagner les enfants et expliquer les règles d'hygiène * Apprendre les familles d'aliments * Organiser des ateliers cuisine	* Utiliser le matériel pédagogique commun, et les infrastructures locales * Valoriser ces activités par une progression pédagogique * Lire des histoires et organiser des jeux autour de l'hygiène	*Nombre d'enfants participants *Nombre d'utilisation des infrastructures
Développer l'ouverture d'esprit et la curiosité	*Favoriser les activités manuelles *Valoriser l'évasion, la curiosité et l'imaginaire	* Découvrir différentes techniques, différents matériaux * Programmer des séances de lecture	*Réaliser des activités manuelles avec différentes techniques et découvrir différents supports *Amener les enfants vers le bricolage en utilisant des outils *Programmer des séances de lecture de contes ou d'histoires hebdomadaires	*Création d'un book de toutes les réalisations *Comptabiliser le nombre d'enfants participant
Favoriser le vivre ensemble	*Valoriser les relations fondées sur le respect mutuel, la coopération et l'entraide	*Découvrir les notions de respect et d'entraide aux travers de la vie quotidienne	*Organiser des jeux ou activité en binôme (petit/grand) *Organiser des jeux de coopération *Médiatiser les conflits entre les enfants tiers * Au travers des jeux sportifs Mettre en place le dispositif « enfant arbitre » *Organiser des débats	*Evaluer la baisse des conflits
Apprendre à goûter pour bien manger...	*Sensibiliser les enfants au tri sélectif et à l'équilibre alimentaire	* Ce petit repas doit être composé d'un produit laitier (lait, yaourt, fromage) pour assurer un apport suffisant en calcium sur la journée et compléter l'apport en protéines ; d'une boisson (lait, jus de fruits, eau) pour s'hydrater ; d'un produit céréalier (pain, biscuit) pour refaire le plein d'énergie.	* Chaque jour une poubelle est mise à disposition pour que les enfants puissent jeter leurs déchet. Chaque fin de semaine la poubelle est pesée afin de s'apercevoir de la quantité des déchets jetés chaque semaine.	*Evaluer le nombre d'enfants qui ont changés leurs goûters sans emballages et plus de fruit et de laitages
La pause méridienne	*Favoriser la découverte des saveurs et goûts au moment des repas de midi  * Favoriser l'autonomie, l'apprentissage des règles de vie communes des enfants	*Le temps du repas est un temps particulier dans la vie de l'enfant. Moins de deux heures qui représentent une coupure dans le déroulement d'une journée à l'Accueil de loisirs. Durant cette coupure que l'on appelle habituellement la pause méridienne, il n'y a pas que le déjeuner lui-même qui est important : tout ce qui se passe avant ou après sera déterminant pour le repas, mais aussi pour la suite de la journée. Le milieu d'une journée est synonyme de fatigabilité pour l'enfant. Il correspond à un creux d'énergie. Ce temps doit offrir de bonnes conditions de calme et de convivialité pour remplir son rôle réparateur.	*Favoriser la découverte des goûts au moment des repas de midi  Demander aux enfants de goûter à tous les plats qui leur sont proposés sans forcer et petit à petit les amener à ce qu'ils goûtent à tout en ayant un repas équilibré.	*Favoriser la découverte des goûts au moment des repas de midi  Demander aux enfants de goûter à tous les plats qui leur sont proposés sans forcer et petit à petit les amener à ce qu'ils goûtent à tout en ayant un repas équilibré.